

Newsletter mensuelle **CFTC Cadres** à destination des cadres, ingénieurs et assimilés



Recrutements de cadres en 2022 : des prévisions encourageantes malgré de larges disparités

Chaque année, l'Apec publie ses prévisions de recrutement pour la population cadre en s'appuyant sur un panel de 8.000 entreprises représentant 1,4 millions de salariés et près de 350.000 cadres.

Pour l'année 2022, l'Apec estime que 282.000 embauches de cadres devraient avoir lieu. Malgré la crainte de certains employeurs d'un ralentissement de l'économie en raison de la guerre en Ukraine, les perspectives d'emploi et d'embauche pour les cadres restent très positives. A titre de comparaison, les embauches de cadres devraient connaître une augmentation de + 5 % par rapport à l'année 2021 et ainsi retrouver leur niveau d'avant crise sanitaire (avec 281.300 recrutements en 2019).

Les recrutements de cadres ne seront toutefois pas homogènes dans tous les secteurs. On constate en effet que 3 secteurs regroupent 45 % des futures embauches : les activités informatiques (23 % des recrutements); l'ingénierie, la recherche & développement (14 %) et enfin les activités juridiques, comptables et le conseil (10 %). A l'inverse, plusieurs secteurs sont clairement en retrait et prévoient entre - 17 % et - 25 % de recrutements : l'hôtellerie-restauration (- 25 %), l'automobile-aéronautique et autres matériels de transport (- 21 %), la communication-média (- 21 %), la chimie-industrie pharmaceutique (- 20 %) et la distribution spécialisée (- 17 %).

Quel que soit le secteur, les recrutements vont essentiellement se concentrer sur 3 types de fonctions. La plus demandée continue d'être la fonction informatique, essentielle pour de nombreuses entreprises souhaitant se digitaliser, et qui regroupe près de 21 % des futurs recrutements (59.200 embauches). Suivent les fonctions études-R&D (18 %) et commercial-marketing (16 %).

Enfin, les profils recherchés correspondent essentiellement à de jeunes cadres ayant entre 1 et 5 ans d'expérience. Ce cœur de cible représente en effet 50 % des intentions d'embauche contre seulement 22 % pour les cadres de plus de 10 ans d'expérience.

Quelles réformes sociales attendre du prochain mandat présidentiel ?

Plusieurs réformes en matière sociale ont été annoncées au cours de la campagne présidentielle. Quels sont les principaux chantiers annoncés ? La CFTC Cadres fait le point.

Pouvoir d'achat

Une loi en faveur du pouvoir d'achat a été annoncée pour l'été prochain et devrait prévoir un "dividende salarié". Celui-ci devrait imposer à toutes les entreprises (TPE, PME, grands groupes) versant des dividendes à leurs actionnaires, un dispositif (pour l'instant inconnu) de partage des profits à destination des salariés. Les pistes envisagées sont le versement obligatoire de l'intéressement ou de la participation, ou encore une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Celle-ci devrait d'ailleurs voir son montant tripler et ainsi atteindre 6.000 € sous certaines conditions.

Généralisation du compte épargne temps

La création d'un compte épargne temps universel a été

annoncée afin de permettre à chacun de *travailler plus à certains moments et moins à d'autres*. Idéalement transférable d'une entreprise à l'autre, cette réforme serait particulièrement ambitieuse mais difficile à mettre en place, le compte épargne temps étant pour l'instant quasi inexistant dans la majorité des entreprises de petite taille ou de taille intermédiaire.

La retraite à 65 ans

Alors qu'une réforme systémique avait été envisagée sous le précédent quinquennat, il s'agirait cette fois de repousser l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans. Des inflexions ont toutefois été apportées ces derniers jours à ce projet face à l'opposition des syndicats et à la difficulté de justifier une telle mesure alors que le Conseil d'orientation des retraites (COR) ne la juge pas nécessaire.

Un coup de pouce pour les retraites

Face à la forte inflation, les pensions de retraite de base devraient être revalorisées au mois de juillet prochain. D'après plusieurs sources, le montant de cette revalorisation devrait tourner autour de 4 %.

Versement automatique des aides sociales

Emmanuel Macron a déclaré vouloir verser "automatiquement" les aides sociales à ceux qui y ont droit et ainsi éviter les phénomènes de non-recours mais aussi de fraude.

Seraient ainsi concernées la prime d'activité, les allocations familiales, l'aide au logement et le RSA. Celui-ci devrait, à en croire les annonces de l'actuel Président de la République, être réformé et voir son bénéfice conditionné à une *activité effective de 15 à 20 heures par semaines pour ceux qui le peuvent*.

Les minimas sociaux devraient toutefois être revalorisés, peut-être dès cet été.

Adapter la formation professionnelle

Pour répondre aux besoins en compétences des entreprises, il a été annoncé la formation de près d'un million de personnes aux métiers d'avenir (intelligence artificielle, énergie, transition écologique..).

Retrouvez la CFTC Cadres sur les réseaux sociaux !



CFTC Cadres UGICA



www.cftc-cadres.fr



@CftcCadres



@CftcCadres



Cftc Cadres UGICA



www.cftc-cadres.fr

📍 CFTC Cadres 85 rue Charlot, 75003 Paris

✉ ugica@cftc.fr

☎ 01 83 94 67 91

Directeur de la publication : Onno Ypma
Rédacteur, concepteur : Thomas Panouillé

CPPAP n° 1007 S 06214



Syndicat

cftc
Cadres